



## Un essai système en cours : HPEE (Haute Performance Economique et Environnementale)

### Système « maïs » : 15 ares de pâturage/VL

34 vaches Normandes - 22,9 ha de SAU - 19,7 ha de SFP dont 10 ha de maïs, 4.5 ha de PME et 5,2 ha de surfaces accessibles au pâturage - Deux périodes de vêlage : 50% au printemps, 50 % en en automne.

### Système « herbager » : 42 ares de pâturage/VL

34 vaches Normandes - 25,1 ha de SAU - 25,1 ha de SFP dont 5.9 ha de PME et 14,2 ha de surfaces accessibles au pâturage - Deux périodes de vêlage : 50% au printemps, 50 % en en automne.

## Résultats de semis de légumineuses sous couvert de céréales

En mai 2013, au sein d'une culture d'orge de printemps, des semis de légumineuses ont été fait sous le couvert de l'orge. Les différents blocs de 300 m<sup>2</sup> ont été ensemencés à la volée en luzerne, trèfle violet, trèfle d'Alexandrie et trèfle incarnat. Un bloc est resté en orge pur comme parcelle témoin avec une interculture de Raygrass d'Italie et trèfle violet semée après la récolte de l'orge. Ces couverts végétaux ont été détruits en fin d'hiver 2013-2014 avant une culture de maïs de printemps 2014. A la récolte du maïs, les mesures d'impact des différents couverts sur le rendement du maïs ont montré des différences significatives. Le meilleur rendement est permis par le couvert de trèfle violet avec un rendement de 20,6T MS/ha ; ensuite le trèfle incarnat avec 18,7T MS/ha puis le trèfle d'Alexandrie avec 17,2 kg MS/ha et la luzerne avec 15,7 T MS/ha.

Visuellement, le trèfle violet était le couvert le plus développé, présentant la biomasse la plus importante.



Trèfle incarnat



Trèfle Alexandrie



Luzerne



Trèfle violet

La période d'insémination d'hiver s'est terminée le 15 février avec 53 animaux qui ont été inséminés sur une période de deux mois (14 génisses, 21 vaches du lot maïs, et 18 vaches du lot herbager)... Le premier diagnostic de gestation, réalisé le 12 février, est satisfaisant : 27 femelles positives sur 28 échographiées dont 12 vaches du lot herbager, 9 vaches du lot maïs et 4 génisses. Le diagnostic final sera réalisé fin mars pour connaître le nombre potentiel de vêlage lors de la prochaine période.

Le protocole expérimental que nous suivons nous oblige à contenir la période de reproduction dans l'intervalle du 15/12 au 15/02. Aussi, une vache venant en chaleur dans les jours qui suivent le 15/02 ne peut être inséminée ; elle est soit mise à la réforme à la fin de sa lactation, soit orientée dans une lactation de 18 mois (si elle correspond aux critères) et donc remise à la reproduction à la période suivante. Le respect de cette règle contraignante nous permet d'avoir une bonne fiabilité dans l'analyse des résultats.

## Les news de février

- Première fertilisation organique.
- Fin de la période de reproduction d'hiver.
- Seconde période de tarissements pour les vêlages de printemps.

Contact : [ferme.experimentale@blanche-maison.fr](mailto:ferme.experimentale@blanche-maison.fr) - 02 33 56 12 04